Réf. Farde e-Assemblées : 2701072

N° OJ : 8

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2026

Objet : Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 23.100,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 21.300,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

1) 5.600,00 EUR à l'asbl Festival van Vlaanderen Brussel pour le mont des Musiques 2026;
2) 5.000,00 EUR à l'asbl Théâtre de Poche pour le Livre "75 ans Fieu!" ;
3) 12.500,00 EUR à l'asbl Foire du Livre de Bruxelles pour La foire du livre de Bruxelles - ed 2026.
- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :